

BULLETIN MUNICIPAL - PRINTEMPS/ÉTÉ 2015

# La Flotte *et vous !*



**Les Travaux dans  
le cadre du PAPI**

**Une artisan chocolatière**

**La fête de la Saint-Laurent :  
«De la Terre aux Étoiles»**

# Sommaire

BULLETIN MUNICIPAL  
PRINTEMPS/ÉTÉ 2015



La Flotte. Bulletin Municipal  
Printemps-Été 2015

Directeur de la Publication : Léon GENDRE (Maire)

Secrétaire de Rédaction :  
Simon-Pierre BERTHOMÈS (adjoint au Maire)

Mise en page : Asbury

Impression : imprimerie Mingot.

Ont collaboré au Bulletin : Léon Gendre, Simon-Pierre Berthomès, Michèle Douin, Didier Henry, Alain Croci, Jacky Oger, Isabelle Masion-Tivenin, Patrick Salez, Elsa Robinel, Chantal Dutheil, Jacques Couturier Organisation, Aurore Blanc, Raphaël Mathé, Jean-François Douay, Etienne Foucauld, Christelle Siret-Pelé, Christelle Baraton, Bernard Perrain.

Photos : Mairie de La Flotte, Judo Sport Rétais, Ré Flying Oysters, MJ-REJ, La Farandole, Le Musée du Platin, Didier Henry, Arnaud Cante, Florence Sabourin, Christine-Dominique Ouvrard, Elsa Robinel, Jacques Couturier Organisation, Ophidie Circus, JMCA, Viet Vo Dao, X.

La Photo de couverture a été réalisé par Jean-Marie Chauvet d'Arcizas.

Dépôt légal : Juin 2015

Édition : 3.000 exemplaires.

Le Budget 2015	P4
Le Port - Les grands travaux	P6
Gestion des espaces : pour une relance de l'agriculture irriguée	P12
Les Lieux-dits	P14
Les nouvelles de la Croix Michaud	P18
Rencontre avec Christine-Dominique Ouvrard	P19
Espace Bel Air	P22



Les écoles	P26
Les ordures ménagères	P28
La Musée du Platin	P29
La Bibliothèque	P29
Les Brèves	P30
Deux Pavillons Bleus pour 2015	P31
Le P.L.U.	P31
La fête de la Saint-Laurent	P32



MAIRIE DE LA FLOTTE - 25 cours Félix Faure  
Tél. 05 46 09 60 13 - Fax 05 46 09 63 32  
Horaires d'ouverture du Secrétariat  
Lundi : 10h à 12h  
Mardi : 10h à 12h et 13h30 à 17h  
Mercredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h  
Jeudi : 10h à 12h  
Vendredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h



# Édito



LÉON GENDRE - MAIRE DE LA FLOTTE

## 2015 – Année des grands travaux portuaires

A compter du 15 septembre et pour une durée de 9 mois, d'importants travaux vont être entrepris pour assurer la protection de notre commune contre la submersion.

Ces travaux, les plus importants réalisés depuis 1840-1843 lors de la construction de la jetée, ont pour objectif de protéger les personnes et les biens d'une éventuelle submersion. Chacun de nous a en mémoire la funeste nuit du 28 février 2010, les 2 morts, Léopold ROUSSEAU et Juliette PERRUY, les 300 maisons inondées et les millions de dégâts fort heureusement pris en grande partie en charge par les assurances.

Nous ne voulons pas revivre l'épreuve du 28 février 2010, car même si la probabilité d'une telle submersion peut être contestée, force reste à la nature, à ses dérèglements, voire à ses caprices.

Depuis maintenant 4 ans, les élus de votre commune ont été associés au projet porté par le Conseil Départemental et par l'Etat. Ce projet a été exposé durant plus de 6 mois en Mairie, où chacune et chacun de vous a pu en prendre connaissance et obtenir des élus des informations complètes sur l'ouvrage et le déroulement du chantier.

Aujourd'hui, les entreprises chargées de l'exécution des travaux ont été retenues par le Conseil Départemental qui assure la maîtrise de cet ouvrage et dès le 15 septembre, ces entreprises seront à pied d'œuvre pour les réaliser.

Malgré toute l'information dispensée depuis 2 ans, les Flottais peuvent encore se poser des questions sur le déroulement des travaux et ses conséquences sur la vie au jour le jour sur le port durant 9 mois.

A cet effet, vos élus ont pris l'initiative d'organiser une réunion publique de présentation et d'information où les responsables de ce vaste chantier seront à la disposition du public pour répondre aux questions qui leur seront posées, le **mardi 7 juillet à 18h30**, salle de la base nautique.

Il s'agit là, vous l'avez compris, de l'événement majeur de l'année, événement qui ne doit pas faire oublier les obligations des élus à l'adresse des Flottais. Ce bulletin municipal « Printemps-été 2015 » relate les temps forts du 1<sup>er</sup> semestre de l'année, vous informe sur l'état des finances de la commune, sur la vie scolaire, culturelle et sportive à La Flotte et vous présente le calendrier des fêtes et manifestations qui vous sont proposées pour juillet, août et septembre.

A toutes et à tous, je souhaite un bel été 2015

Votre Maire  
Léon Gendre



# BUDGET PRIMITIF 2015

## LES POINTS CLEFS



**Le budget voté pour 2015 traduit, comme les années précédentes, la volonté de la Commune de poursuivre la mise en œuvre de son plan d'action, sans accroître le taux des impôts locaux, et tout en diminuant son endettement.**

### DES CHARGES BIEN MAÎTRISÉES, UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT LARGEMENT EXCÉDENTAIRE.

Le budget de fonctionnement s'établit à 5 922 377 €. Il intègre une nouvelle baisse des dotations de l'Etat, estimée à 10,5% sur un an et à 15,8% depuis 2013. Le total des frais de gestion, de personnel, des coûts de maintenance et de l'intérêt des emprunts reste stable ce qui permet de dégager un solde positif de 1,6 million d'Euros après constitution d'une provision pour dépenses imprévues de 300 000 €.

Bien qu'inférieur au montant de l'exercice 2014, ce prélèvement sur les recettes de fonctionnement va contribuer de manière significative à l'autofinancement des investissements de l'exercice.

### UN BUDGET D'INVESTISSEMENT TOUJOURS TRÈS LARGEMENT AUTOFINANCÉ.

Outre le remboursement des échéances d'emprunts à hauteur de 443 000 €, les dépenses d'investissements représentent plus de 5 millions d'Euros de travaux et d'acquisitions.

Ils concrétisent de nouvelles avancées dans la mise en œuvre du programme pluriannuel de grands projets dont la Commune s'est doté. Il en est ainsi de la mise en valeur des espaces agricoles avec la construction d'un second bâtiment, de la refonte du système de traitement des eaux pluviales du secteur est ou de l'aménagement de la zone ostréicole et de la modernisation du réseau d'éclairage public.

Parallèlement, ces investissements prennent en compte les besoins de rénovation et d'entretien des bâtiments municipaux, de l'église et du groupe scolaire ainsi que la refonte des vestiaires et des douches du stade.

La poursuite de la réhabilitation des rues du centre village et l'embellissement des espaces publics reste également une priorité.

En outre, une ligne budgétaire de 1 172 430 € est prévue afin de pouvoir saisir des opportunités d'acquisitions foncières. Enfin, le budget intègre une provision de 250 000 € pour faire face à des dépenses imprévues.

Signe de la bonne santé financière de la Commune, ces investissements sont financés à plus de 88% sur fonds propres. 9% proviennent de subventions. Le seul emprunt nouveau porte, comme les années passées, sur le crédit spécifique consenti à taux préférentiel par le S.D.E.E.R pour financer la rénovation de l'éclairage public et assorti d'une subvention de même montant.

La Commune devrait donc poursuivre son désendettement au cours de l'exercice.

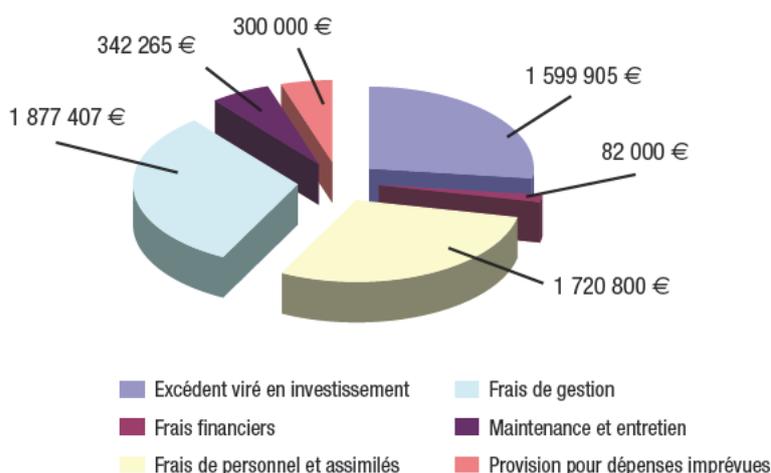
Fin 2014, l'encours de la dette atteignait 1,9 million d'Euros et représentait moins de deux ans d'autofinancement contre plus de six il y a 6 ans.

#### TRAVAUX ET ACQUISITIONS : 5 090 405 €

Acquisitions de terrains	1 172 430
Église : restauration toiture	200 000
Groupe scolaire : toiture, informatique	90 366
Acquisition de matériels et véhicules utilitaires	98 400
Matériel informatique	21 467
Voirie communale, espaces publics, espaces verts	1 145 000
Eclairage public	282 036
Réfection bâtiments communaux : toitures	80 000
Mise en culture espaces naturels : irrigation, construction d'un bâtiment	786 332
Zone ostréicole : études, travaux	54 922
Traitement des eaux pluviales : études et travaux	428 132
Aménagement des vestiaires du stade	347 335
Quartier de la Maladrerie : études	70 000
Aménagements divers, étude d'urbanisme	63 985
Provision pour dépenses imprévues	250 000

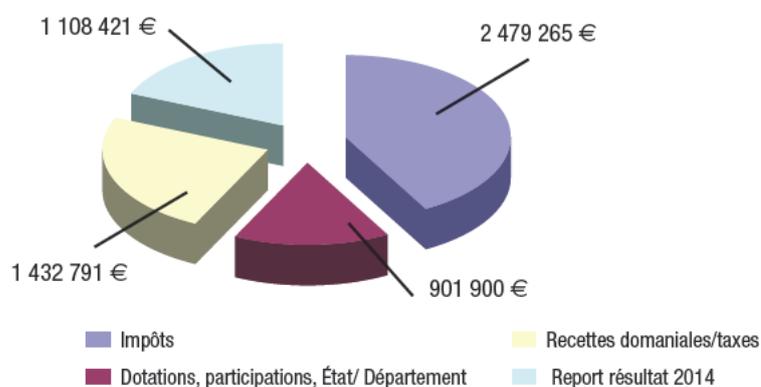
## FONCTIONNEMENT

### ► DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 5 922 377 €



Excédent viré en investissement	1 599 905	27%
Frais financiers	82 000	1%
Frais de personnel et assimilés	1 720 800	29%
Frais de gestion	1 877 407	32%
Maintenance et entretien	342 265	6%
Provision pour dépenses imprévues	342 265	6%
<b>Total</b>	<b>5 922 377</b>	<b>100%</b>

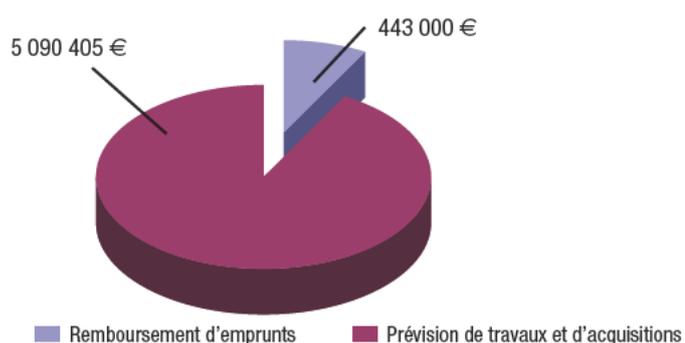
### ► RECETTES DE FONCTIONNEMENT 5 922 377 €



Impôts	2 479 265	38%
Dotations, participations	901 900	16%
État/ Département	901 900	16%
Recettes domaniales/taxes	1 432 791	23%
Report résultat 2013	1 108 421	23%
<b>Total</b>	<b>5 922 377</b>	<b>100%</b>

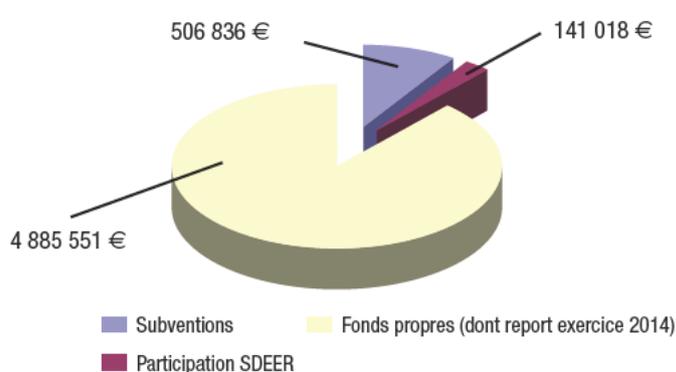
## INVESTISSEMENT

### ► DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 5 533 405 €



Remboursement d'emprunts	443 000	8%
Prévision de travaux et d'acquisitions	5 090 405	92%
<b>Total</b>	<b>5 533 405</b>	<b>100%</b>

### ► RECETTES D'INVESTISSEMENT 5 533 405 €



Subventions	506 836	9,2%
Participation SDEER	141 018	2,5%
Fonds propres (dont report exercice 2013)	4 885 551	88,3%
<b>Total</b>	<b>5 533 405</b>	<b>100%</b>



Le square Méridot vu de la mer

---

# LE PORT

## LES GRANDS TRAVAUX

---

**Dans le précédent Bulletin Municipal, ont été présentés les travaux de protection contre la submersion marine de notre bourg. Ceux-ci s'inscrivent dans le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (P.A.P.I.) de l'île de Ré dont le Département de Charente-Maritime est maître d'ouvrage.**

Pour mémoire, ces travaux sont pris en charge par l'Etat (40%), la Région (20%), le Département (20%) et la Communauté de Communes de l'île de Ré (20%).

Le détail de ces travaux peut encore faire l'objet de quelques aménagements. Aussi, c'est un point d'étape que nous vous présentons aujourd'hui.

**L'objectif de l'Etat, sa préoccupation première, et celui de tous les responsables des collectivités territoriales, est de mettre en place la meilleure protection possible des personnes et des biens.**

Lors de l'évènement Xynthia, le plus fort de la submersion maritime s'est passé sur la zone portuaire. Aussi, une protection spécifique s'est imposée pour ce secteur. Le projet arrêté, après les procédures administratives réglementaires, va entrer dans sa phase de réalisation.

Lors de la consultation des entreprises, les discussions ont porté notamment sur les méthodes de réalisation, sur les délais et sur les gênes occasionnelles pour la vie quotidienne des habitants.

En effet, le port est le pôle incontournable du centre bourg. Il est un centre touristique et économique indispensable à la vie communale. L'accès aux services et la circulation doivent être maintenus.

Ces travaux ont été confiés à un groupement d'entreprises : CODA-Génie Civil, ETCHART, S.A. Entreprise BONNET, ROUBY Industrie qui feront intervenir des sous-traitants dont RÉ-TP, entre autres. Ces travaux sont placés sous la maîtrise d'ouvrage de la Mission Mer du Département. Ils seront suivis par les techniciens de la Direction des Infrastructures du Département, maître d'œuvre de cette opération.

**Les travaux débuteront début septembre 2015, avec une fermeture du port le 15 septembre et une réouverture le 15 juin 2016.**

### Les principales étapes de cette opération sont :

- Mise en place des installations de chantier : *début septembre 2015,*
- Fermeture du port à la navigation et début des travaux de consolidation des môles : *à partir du 15 septembre,*
- Réalisation des « digues d'enclôture » permettant d'isoler la zone de travaux : *entre le 15 septembre et le 15 novembre 2015,*
- Démolition des môles et réalisation du radier béton : *du 15 novembre à fin décembre 2015,*
- Reconstruction des môles en béton armé : *de début janvier au 15 mars 2016,*
- Mise en place de la porte métallique et habillage en pierres des môles : *du 15 mars au 15 mai 2016,*
- Enlèvement des « digues d'enclôture » : *du 15 mai au 15 juin 2016,*
- Ouverture du port à la navigation : *le 15 juin 2016.*

## Ces travaux et leur exécution seront présentés en détail au cours d'une réunion publique : le mardi 7 juillet 2015 à 18h 30 à la grande salle de la Base Nautique.

► **Au début du mois de septembre,** la préparation de ce vaste chantier commencera par la sécurisation de l'espace, la circulation autour du chantier, l'installation des divers locaux techniques, de stockage, etc...

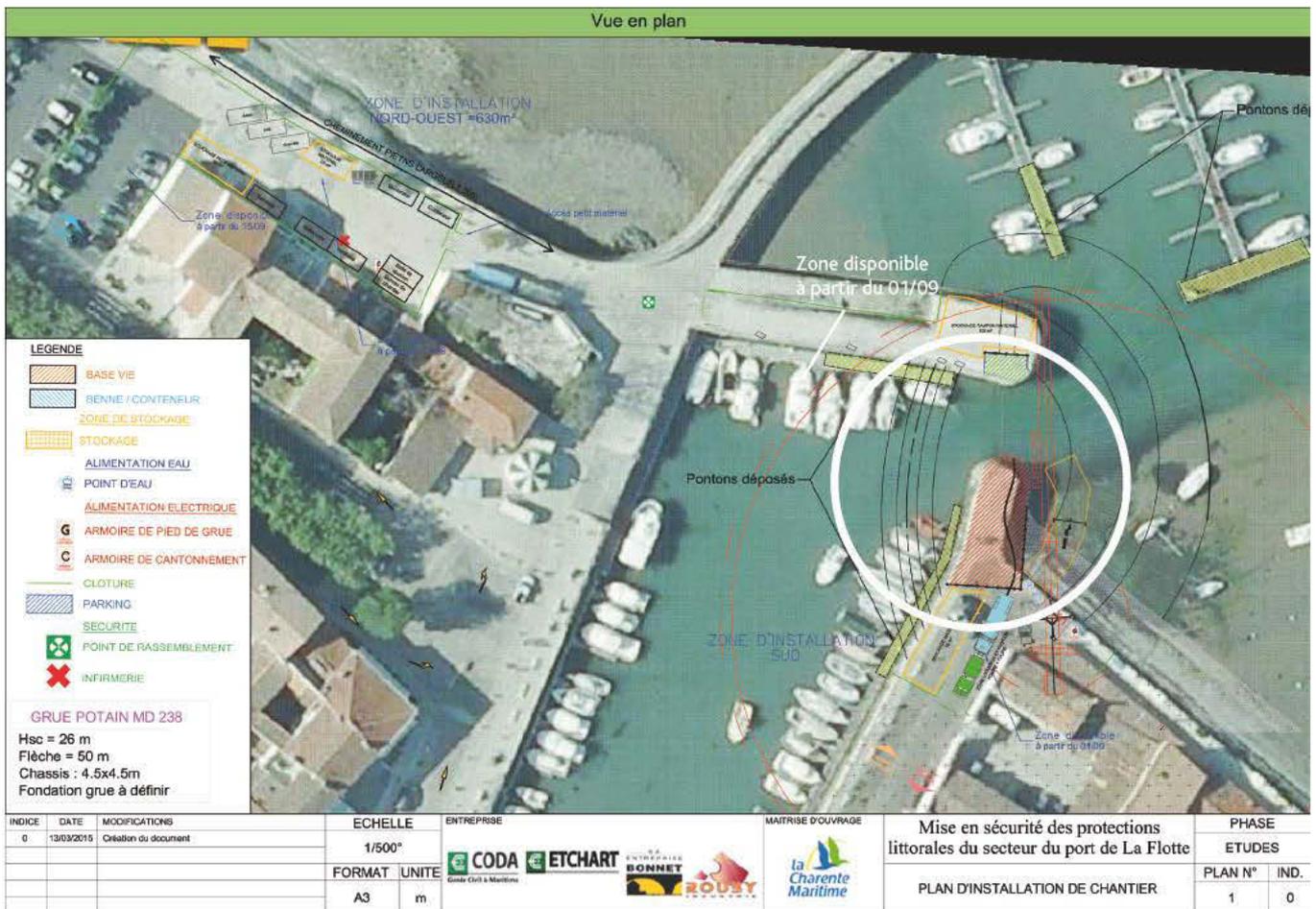
► **Le 15 septembre,** l'entrée du port sera fermée. Une hauteur d'eau de 2 mètres permettra aux propriétaires qui le souhaitent d'y laisser leur bateau. Un accès sécurisé sera réalisé pour accéder au havre d'échouage de l'avant-port.





La construction de ce dispositif de protection contre la submersion met en oeuvre deux grands chantiers en même temps, la mise en place :

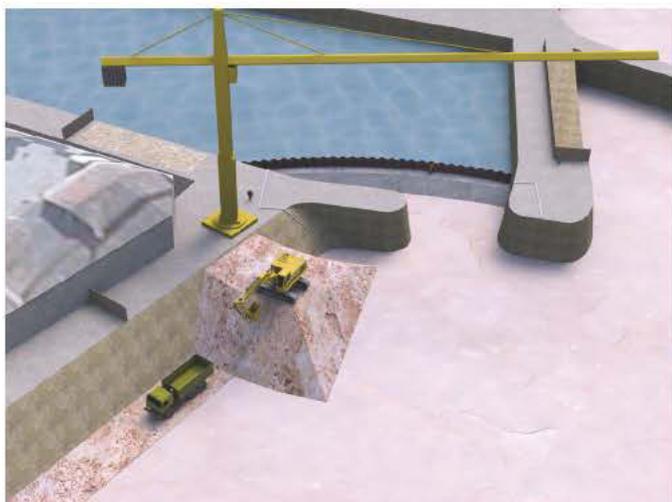
- ▶ d'une porte à l'entrée du port,
- ▶ de parapets et de batardeaux amovibles afin de clore le système de protection.



La circulation des camions apportant les matériaux nécessaires à l'édification des digues d'enclosure, s'effectuera, pour la plupart, par la rue de la mer. Une rampe provisoire sera installée pour descendre sur l'estran et alimenter le chantier jusqu'au port. Un couloir sera renforcé pour éviter l'ensablement des engins sur « le platin ». Néanmoins, on ne pourra pas éviter totalement le passage de quelques engins par le quai de Sénac Est qui sera protégé.

Les matériaux nécessaires à la réalisation des ouvrages en béton armé (béton et ferrailage notamment) seront acheminés par le quai de Sénac Est. Celui-ci sera protégé par un revêtement provisoire.

## La fermeture du port :



Le schéma ci-dessus, montre bien la circulation des engins de chantier par l'estran.

## LA CONSTRUCTION D'UNE PORTE MÉTALLIQUE COULISSANTE :

La porte métallique logera à l'intérieur du môle Est en période normale (môle reconstruit en béton et habillé d'éléments en pierre) et viendra assurer l'étanchéité du port en période d'alerte météorologique. Cette porte de forme trapézoïdale d'un poids de 44 tonnes, aura une longueur de 14,40 m en tête et de 12,10 m en pied.

La porte métallique sera fabriquée dans les ateliers de l'entreprise ROUBY Industrie.



- Si le batardeau côté port est arrêté, celui du côté mer peut évoluer. Les entreprises et le maître d'ouvrage examinent encore une solution plus économe en matériau.
- Le môle Nord, actuellement en mauvais état, sera conforté par des injections de ciment et la partie devant recevoir la porte lors des fermetures du port sera reconstruite avec un parement en pierre.



Pour faciliter les manœuvres de la porte, une souille, suffisamment profonde, sera édifiée pour la circulation du sable vaseux et un dispositif d'auto-évacuation est prévu.



## LA PORTE POSÉE :

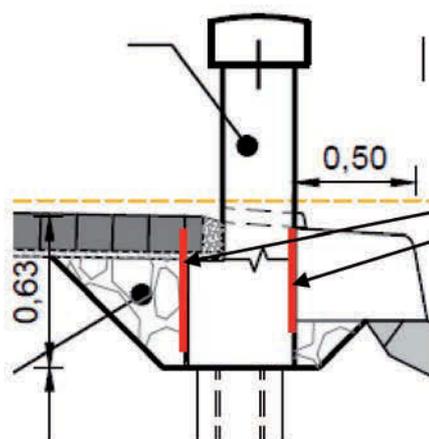


## LA CONSTRUCTION DES MURETS ANTI-SUBMERSION :

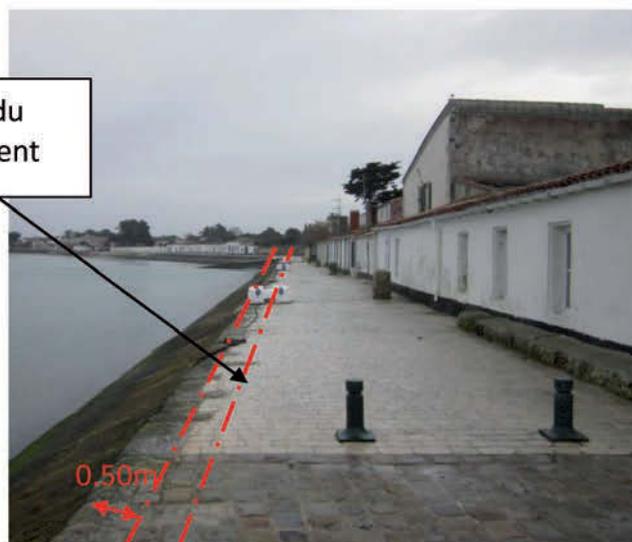
- en moellons de pierre sur le môle nord du port. La longueur de cette section est de 50 m.
- en béton avec parement en pierre (coté terre) et couronnement en pierre, sur le bord de mer jusqu'à l'Arnairaud. Cette section de muret de 460 m de longueur est un élément indispensable de la protection du village indépendamment des différentes solutions étudiées initialement pour la protection du port.



Parapet de l'avenue de la plage, réalisé cet hiver.



Sciage du revêtement



## LA CONSTRUCTION DE BATARDEAUX :

- espaces libres en dehors des périodes d'alerte météorologique
- mise en place d'éléments métalliques étanches pour assurer la continuité de la protection en période d'alerte météo (système identique à celui de l'école de voile)

Certes, un calendrier prévisionnel est établi. Mais, deux éléments sur lesquels personne n'est maître, peut parfois contrarier les interventions humaines : la météo et la mer. Les éléments naturels ont, parfois, toujours le dernier mot.

**Des informations plus précises vous seront données lors de la réunion du mardi 7 Juillet.** Par ailleurs, à compter du 1er septembre 2015, une rubrique spécifique sur le site de la commune vous tiendra informés de la situation des travaux.

# GESTION DES ESPACES : POUR UNE RELANCE DE L'AGRICULTURE IRRIGUÉE



Depuis la fin du mois d'avril, la pomme de terre AOP (Appellation d'origine protégée) est abondante sur les étals de l'île de Ré. Les conditions météo ont été favorables et ce sont environ 2000 tonnes que la coopérative UNIRE prévoit de commercialiser. Le rendement moyen de 15 tonnes/ha pourrait être dépassé.

La commune de La Flotte apporte sa pierre à l'édifice puisque 20 ha de pommes de terre AOP ont été cultivés autour du bassin d'irrigation du Clos Martin. L'assolement succédant aux pommes de terre de l'année dernière représente 13 ha dont la majeure partie en blé.

Le système de filtration UV de l'eau, mis en place en juin 2014 et expérimenté pendant 6 mois, garantit aujourd'hui une qualité A de l'eau, permettant d'irriguer des cultures maraîchères dont les productions seront consommées crues. Ainsi 0,8 ha de légumes divers et 2,2 ha de vergers et de fruits (fraises, framboises) ont été mis en culture.

Ce sont donc 36 ha au total qui ont été cultivés sous irrigation depuis février dernier. Un projet d'extension du périmètre de pommes de terre AOP s'est malheureusement vu refusé par le Conseil départemental, du fait du désaccord émis par les associations environnementales membres de la convention de gestion des espaces (LPO, Nature-Environnement-17, Ré-Nature-Environnement).

Une autre extension de 9 ha environ, récupérés auprès de propriétaires privés, est toutefois envisagée dans un avenir proche.

Signalons également que la reprise de l'activité agricole sur notre commune n'est pas uniquement liée au bassin d'irrigation : la photo ci-contre nous montre que la reprise de la production viticole s'observe également près du Fort La Prée.





L'accompagnement de cette relance agricole par la commune est aujourd'hui en phase de croisière avec trois réalisations récentes:

- création d'une association d'irrigants (voir l'encadré) ;
- signature d'un programme prévisionnel d'irrigation pour l'année 2015 par six agriculteurs et deux centres équestres (moulin Moreau et Equipassion) ;
- recrutement par la commune d'une « garde des espaces naturels et agricoles » ; celle-ci, dont le poste est financé par l'écotaxe, a pour mission d'assurer la surveillance des espaces et le suivi de leurs divers usages (agriculture, protection des milieux, chasse, équitation, randonnée). Notre garde sera bientôt assermentée et aura ainsi, entre autres, vocation à contrôler les dépôts sauvages (gravats, plastiques, déchets végétaux) qui sévissent depuis quelque temps sur notre commune.

Qui dit agriculture dit évidemment bâtiments agricoles. Un premier bâtiment, adapté aux exigences de la production maraîchère, est en voie de réalisation aux Grands Essarts et un second sera construit à côté du premier fin 2016. Le tout pour un montant d'environ 850.000 euros. Un emplacement est prévu pour un troisième bâtiment prévu en 2018 près du lieu-dit La Croix-Michaud.

La conciliation entre agriculture et protection de la biodiversité s'avère délicate, en particulier sur la centaine d'hectares accueillant des pelouses sèches sableuses, évoquées dans la bande dessinée largement distribuée depuis mars dernier. Mais la concertation prévaut et l'équipe municipale tente d'élaborer des compromis entre des visions différentes de l'usage de nos espaces. La commune défend une position médiane qui a d'ailleurs été largement soutenue par les personnes interrogées dans un mini-sondage réalisé récemment par le Phare de Ré : oui à une reprise agricole mais respectueuse de l'environnement ! C'est dans ce sens que nous rédigerons une charte agri-environnementale, signée par tous les irrigants.



Mailys Rumeau, garde des espaces naturels



Elisabeth Vague et Harald Lesaigle

Baisses de pression dues à une surconsommation passagère, fuites d'eau sur le réseau, ruptures de canalisations : ce sont là les petits tracas habituels d'une campagne d'irrigation.

En vue de gérer et de réguler l'approvisionnement en eau ainsi que les relations respectives des irrigants avec la SAUR et la mairie, une Association d'irrigants a été créée en mars 2015. Elle regroupe six agriculteurs et deux responsables de centres équestres (Moulin Moreau et Equipassion) sous la présidence d'Harald Lesaigle ; Elisabeth Vague en est la trésorière.

Cette association, après avoir créé ses statuts, a établi, en coopération avec la commission municipale en charge des espaces, un

## Comment gérer l'eau d'irrigation ?

programme prévisionnel d'irrigation pour l'année 2015. Ce programme est exigé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour vérifier la conformité des surfaces et des méthodes d'irrigation avec les arrêtés préfectoraux et il facilite le suivi de la mise en culture par la mairie. En parallèle la SAUR effectue régulièrement des contrôles chimiques et bactériologiques pour garantir le maintien de la qualité A de l'eau.

Chaque irrigant a acquis, en début de campagne, un compteur volumétrique qui permettra à la mairie de facturer les consommations individuelles sur une base équitable. Le montant de la redevance pour l'année 2015 a été fixé à 0,60 euros par m<sup>3</sup> d'eau.

## LES LIEUX DITS



# LES LIEUX-DITS DE LA COMMUNE (SUITE)



Chiron des Callaises

Les Callaises

Les Font à Dieu

Chiron Jaunet

Dans le Bulletin Municipal Automne/Hiver 2014, nous avons commencé à parcourir « la campagne » pour essayer d'identifier et de comprendre les noms des « lieux-dits » du territoire communal.

Au cours d'une rencontre, d'anciens agriculteurs qui, durant toute leur vie professionnelle, ont arpenté les champs, les vignes, les bois, les prairies, ... nous ont exposé leur connaissance du sol et du sous-sol.

Nous souhaitons de nouveau remercier Marcelle Gourdon, Paul Héraudeau, Alexandre Racaud et René Renaud pour leur précieuse connaissance du terrain.

Ils nous ont bien expliqué que le territoire de la commune est « une histoire d'eau » et « une terre à vocation agricole ».

Nous avons pu remarquer que ces noms de lieux, enracinés et comme fondus dans notre territoire, signent tout à la fois l'époque de ces lieux et le trait distinctif qui les caractérise (topologie du terrain, arbres, animaux, personnage, etc...). Nous avons relevé, par ailleurs, que ces dénominations empruntent parfois des chemins éloignés de toute logique étymologique, historique ou toponymique, voire des sentiers aussi mystérieux qu'introuvables, ce qui laisse un espace passionnant d'enquêtes et... d'imagination.

Néanmoins, certaines des explications présentées pourront sans doute être confirmées, précisées ou voire infirmées. L'équipe du Bulletin Municipal sera heureuse de recevoir vos contributions.

Nous retrouvons une histoire d'eau avec les lieux dits « **le Font de...** » à l'ouest de la commune. Ce terme viendrait du latin « *fons, fontis = fontaine, source, courant d'eau* ». Sur la commune, le nom de ces points d'eau correspondait souvent à celui de leur propriétaire. Ainsi, **Le Font de Cocraud** appartenait au Sieur Cocraud (également orthographié Coquereau, voir la rue de même nom), **Le Font de La Riglin** était la propriété du Sieur La Riglin, **Le Font à Dieu** à une congrégation religieuse.

De Cocraud, nous prenons la piste cyclable qui longe la route de Saint Martin. En appuyant fortement sur les pédales, nous arrivons en haut de la côte, au lieu-dit **Le Four à chaux**. A cet endroit, la piste devient étroite pour passer entre la route et une propriété aux murs de pierres. Celle-ci abritait un four à chaux dont la cheminée a été visible jusqu'au début des années 50. Cette production de chaux permettait de répondre aux besoins des maçons, des agriculteurs et de bien d'autres.

Retournons-nous pour admirer une belle vue du bourg dominé par le clocher de l'église Ste Catherine.

Nous longeons le bord de mer pour retrouver la plage de l'Arnéraud. De là, nous sortons du bourg en direction de l'Abbaye en empruntant **le Chemin des Mottes**. En effet, il y a bien longtemps, ce chemin de terre conduisait aux mottes installées sur le bord de la côte pour protéger la population.

Une « Motte », mot issu de « *Mutta* » dont on ne sait dire s'il est gaulois ou pré-gaulois, désigne un tertre artificiel fait de terre, rond et abritant quelques hommes et leurs armes de défenses. C'était une des formes les plus sommaires de fortification. Elle pouvait être,



Le Chemin des Mottes



Pointe des Barres. En médaillon « la Pierre de Banche ».

\* Détail d'une façade



Les Hertaux.

quelques fois, entourée par une palissade avec une tour de bois.

Au début du Moyen-Âge, on dénombrait trois Mottes pour la défense du territoire : une première installée sur la hauteur après « **La Pointe des Barres** », une seconde près de l'Abbaye et enfin une troisième à la première pointe de Rivedoux, territoire de La Flotte à cette époque.

Ce chemin de terre, blanchi par le temps et les matériaux utilisés, mais peu carrossable les jours de pluie, a été goudronné juste après la guerre, sous le mandat d'Eugène Chauffour (1947-1952).

Allons vers l'Abbaye. Tout de suite sur la gauche, se situent les lieux-dits du « **Marais** » et du « **Haut Marais** », connus de tous depuis Xynthia. Les noms sont suffisamment explicites.

« **La Pointe des Barres** » décrit la petite pointe vers la mer suivant le Marais. Une première hypothèse propose le terme gaulois « *barro = hauteur* » avec une idée de limite, d'obstacle. A l'époque gallo-romaine, on a employé une forme féminisée « *barra* » qui a donné en français « **Barre** ».

Mais une seconde hypothèse, avancée et retenue par nos anciens, propose la « *barrière = lieu où se trouvent des pierres* ». Ils se souviennent de leurs grands-parents qui venaient chercher des pierres de banches pour leur construction. Celles-ci sont issues de l'érosion des falaises. Il est encore possible, aujourd'hui, d'apercevoir des pierres de banches sur une façade d'une maison du centre bourg, on y observe les traces de fossiles (voir médaillon\*).

Les historiens ont observé deux lieux de l'île de Ré où les habitants venaient chercher ces pierres de banches : l'un à La Flotte et l'autre à La Couarde, sur la côte en face du Phare de Chanchardon.

En poursuivant notre route, nous arrivons aux lieux-dits « **Les Hertaux** » et « **La Maison des Hertaux** », situés entre la mer et l'Abbaye, au milieu desquels on trouve un groupe de maison, la ferme de René Renaud, bien connu de tous, « la cabane sec » et quelques autres. L'ensemble de ces terres appartenait à la famille Hertaux où elle demeurait.

De l'autre côté du Chemin des Mottes, après « Le Marais » jusqu'à l'Abbaye, ce lieu-dit « **Entre les deux chemins** », désigne l'ensemble des terres situées entre le Chemin des Mottes et la route de Rivedoux, l'actuelle route départementale D.735.

En traversant les vestiges de l'Abbaye, nous arrivons au lieu-dit « **La Pierre qui vire** », devant la route départementale. Alors qu'il n'y a pas de trace particulière de pierre, un ancien nous explique qu'« *il faut se remémorer ce secteur avant la période du remembrement des années 70. Ce secteur, à la terre d'excellente qualité, était divisé en un très grand nombre de « lopins ». Mais à cette époque, pour travailler son terrain, l'agriculteur y allait avec sa charrette tirée par un cheval, un boeuf ou un âne. Quand il contournait le champ du voisin, il rognait un peu de surface. Avec la charrette, le virage ne se faisait pas à angle droit. Aussi, chaque agriculteur posa une grosse pierre aux quatre coins de son terrain. Ainsi, chacun devait bien faire le tour, sinon « la pierre virait » en la heurtant.* » Avec le remembrement, le problème a été réglé.



À l'est de ce secteur, devant le Fort La Prée, le lieu-dit « **Les Glacis** » désigne, en langage militaire, un terrain découvert généralement aménagé en pente douce à partir des éléments extérieurs d'un ouvrage fortifié. Il avait notamment pour fonction de n'offrir aucun abri à d'éventuels agresseurs de la place forte et de dégager le champ de vision de ses défenseurs.

Au nord, le secteur de « **L'Ecluse des moines** » désigne les terres devant l'écluse à poisson construite par les moines de l'Abbaye voisine.

Continuant vers l'est du territoire, nous arrivons au lieu-dit « **Les Charbonnières** ». Du latin « *Carbo, carbonis* », ce toponyme évoque un lieu de production de charbon de bois. Ce nom n'est pas rare dans des sites boisés de feuillus. Retournant vers La Flotte, nous traversons le secteur de « **La Masique** » où se situent les terres appartenant au Sieur Masique, négociant-armateur de La Rochelle.

Le lieu-dit « **Les Coulmières** », contigu à celui des « **Grands Bois** », vu dans le précédent Bulletin, pourrait venir du terme « *colombier* » et désignerait un secteur boisé où les pigeons nichaient en très grand nombre.

Poursuivant notre route vers l'ouest, en direction du bourg, nous traversons le secteur « **Les Barbotins** ». Certes, ce terme désigne, dans la marine, une couronne de fer à empreintes dans lesquelles viennent s'engager les mailles de la chaîne d'ancre d'un bateau. Mais dans la région du grand ouest, Barbotin est un nom assez courant au Moyen Âge, attesté dans les Recueils d'Actes de l'époque, sous la forme de *Barbotus, Barbotinus*. Ce patronyme pourrait venir du latin *barba = barbe*. Autrefois, un Sieur Barbotin, résidant au quartier de La Touche, derrière le cimetière, possédait des bâtiments agricoles au quartier Beauregard (voir le précédent Bulletin) dans le chemin appelé actuellement « rue des barbotins » et qui traverse le territoire pour aller jusqu'aux champs de Sieur Barbotin.

Juste à côté, « **Les Bonnaudes** », ce terme, du gaulois *nauda*, désignerait une terre particulièrement humide. « **Les Paires** », du terme *para = brume, vapeur*, décrirait un lieu souvent envahi par la brume ou des vapeurs. Ce phénomène

indique la présence d'une humidité du sol importante. D'ailleurs, le lieu-dit mitoyen est dénommé « **La Mare** »

Nous retrouvons l'arbre spécifique de l'île, le chêne vert, au lieu-dit « **Les Chaignes** ». Ce terme est une forme régionale du mot *chêne* : en Saintongeais = *chagne* ou en celtique = *tann* qui se prononce chann, aurait donné chêne.

Après des terres humides, nous arrivons dans des terres caillouteuses, tout près des « **Caillotières** », vu dans le dernier Bulletin, au lieu-dit « **Les Caillaisés** ». Ce terme *d'origine gauloise = chaille*, désigne des terres où abondent des pierres, petites ou grosses. Les termes chail ou chaillot font référence aux pierres dures, aux silex.

Sur le bord de ce grand secteur, il y en a un tout petit dénommé « **Le Chiron des Caillaisés** ». C'est l'endroit où les agriculteurs amoncelaient les cailloux enlevés des champs pour les cultiver. Ce tas de cailloux a donné le terme de Chiron. Nous avons également l'utilisation de ce mot pour la *rue du « Chiron Jaunet »*, pour désigner l'amas des cailloux retirés des terres du Sieur Jaunet dans le quartier de La Touche à l'ouest du bourg.

Ainsi se termine notre promenade des Lieux-dits de la commune.

*Nous avons utilisé les ouvrages : Monographie de la Commune de La Flotte de Baptiste Bernard, Petite histoire des noms de lieux, villes et villages de France de Pierre Miquel (Albin Michel), Noms de lieux du Centre de Stéphane Gendron (Edit° Bonneton), A la rencontre des lieux-dits du Pays de Matha du Groupe de toponymie du canton de Matha, Les noms de villes et de villages de Eric Vial (Berlin) et les Dictionnaires Topographiques des départements de la Vienne (1881) et des Deux Sèvres (1902) et les dictionnaires Littré, Gaffiot, Godefroy et Larousse.*



# Des nouvelles de la Croix Michaud



Florence Sabourin et Amaud Cante

Installée le long de l'un des principaux axes routiers de l'île, la zone artisanale et commerciale de La Croix Michaud se trouve de fait à proximité de Sainte Marie, de Rivedoux, de Saint Martin et du Bois-Plage.

Elle rassemble 90 commerçants et artisans, dans des domaines aussi divers que l'art de la décoration, le bien-être et la beauté, le goût et les saveurs, les services et les loisirs, sans compter un pôle médical extrêmement bien doté.

Nous sommes allés à la rencontre de l'association les regroupant, dénommée «La Croix Michaud». Son président, Amaud Cante, « Par'a la plage », et Florence Sabourin, secrétaire de l'association, « Nine et Toine », ont bien voulu nous dresser un bilan des différentes activités.

**Amaud Cante, pouvez-vous nous dire ce qui caractérise pour vous cette zone de La Croix Michaud ?**

Trois éléments caractérisent La Croix Michaud :

- la pluridisciplinarité des commerces et artisans ; il y a un choix incroyable d'activités et de services, labellisés pour une quinzaine d'entre eux, « Charte Qualité Accueil, Ecoute et Conseil », dans le cadre d'une démarche qualité que nous avons entreprise auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle,
- la facilité de liaison avec, non seulement les divers quartiers de La Flotte, grâce notamment à la navette gratuite intra-muros de la commune, mais aussi avec les communes limitrophes, via la RD 735, ainsi que la facilité de stationnement sur place,
- la volonté des commerçants et artisans de faire de cette zone un espace de vie dynamique et convivial où chacun trouve ce qu'il recherche, tout en y passant un agréable moment.

**Que dire de ces 90 commerces et artisans présents sur cette zone ?**

Il y a sur cette zone plus de nouveaux arrivants, commerces et artisans, que de départs, ce qui démontre l'attractivité de ce secteur, probablement tirée par les 2 grandes surfaces, Intermarché et Bricomarché. Du reste, les entreprises réalisent ici un chiffre d'affaires satisfaisant qui leur permet d'investir dans la promotion de leurs activités.

**Pouvez-vous nous citer quelques unes des actions de communication que vous avez développées ?**

Outre la démarche auprès de la CCI de La Rochelle déjà citée, nous avons créé cette année un carnet d'adresses de La Croix Michaud, un « Book » [un livre] où sont répertoriés les commerçants et artisans de la zone. Ce « Book » est d'ores et déjà téléchargeable via [www.realahune.fr](http://www.realahune.fr). Il est, également, disponible gratuitement auprès de l'Office de Tourisme de La Flotte, des campings et hôtels, et bien sûr, des commerçants et artisans de La Croix Michaud, etc ...

Ajouté aux améliorations décidées par la commune concernant les circuits de bus, la création d'une piste cyclable, de toilettes, d'éclairage et des illuminations de Noël, ce soutien est pour nous un encouragement à améliorer encore la qualité de nos services : un grand merci pour ce soutien.

Nous organisons également des événements annuels, environ 2 par an à ce stade, avec la brocante du 21 juin et une autre manifestation festive pour les fêtes de fin d'année.

Enfin, nous allons développer des brochures, tee-shirts et objets promotionnels pour intensifier la connaissance de nos activités.





Christine-Dominique Ouvrard

Rencontre avec...

## Christine-Dominique OUVRARD Artisan Chocolatier

*Pour la nouvelle « Rencontre avec ... », nous nous sommes laissés tenter par le plaisir de l'odorat, de la vue et du goût que propose, à tous les passants, le magasin situé au numéro 1 de la rue du Marché : « La Chocolatière ». Nous voulions vous faire connaître, un peu mieux, cet artisan-chocolatier présent toute l'année pour le plaisir de tous.*

*L'accueil chaleureux et souriant de Christine-Dominique Ouvrard met, tout de suite, le visiteur à l'aise.*

**Christine-Dominique Ouvrard, pouvez-vous nous dire comment vous êtes «tombée» dans le chocolat, comme vous aimez bien à le dire ?**

Après mes études, au début des années 1980, j'ai commencé par vendre du chocolat à la boutique Jeanne d'Albret à La Rochelle. C'était une épicerie fine qui distribuait notamment les produits Hédiard et Fauchon. J'y suis restée une dizaine d'années, ce qui m'a permis d'apprendre les subtilités des variétés de chocolat et celles, non moins difficiles à percer, de l'approche-client.

Mais la vente ne correspondait pas pleinement à ce que je voulais faire : exercer un métier de passion, où je puisse m'investir à fond et toujours rechercher le meilleur tant dans le produit que dans le service au client.

En 1990, une opportunité s'est présentée à La Flotte, rue du Général de Gaulle, à l'endroit de l'actuelle boutique «La Petite Sirène». Mais qui dit installation d'un commerce, dit besoin de financement : pas plus les banques que la Chambre de Commerce n'ont cru en mon projet, il m'était répondu qu'un magasin de vente de chocolat l'été était « un projet farfelu et non viable ». C'est donc vers ma famille que j'ai dû me tourner pour créer ma première boutique de vente de chocolat à cet endroit.

**Quel accueil a reçu ce nouveau commerce ?**

Il faut se resituer dans le contexte du début des années 1990 (soit à peine 2 ans après l'ouverture du pont de l'île de Ré), où la clientèle était moins portée qu'aujourd'hui à consommer du chocolat et des confiseries toute l'année. Pour satisfaire la clientèle, j'ai alors pris le parti de vendre aussi des glaces et j'ai créé le caramel à la fleur de sel. Les gens ont apprécié l'association sucré/salé et j'ai pu ainsi par la suite décliner cette association en de nombreux autres produits.

J'ai été très touchée par la chaleur, la gentillesse des anciens du village à mon égard. Ils venaient s'asseoir dans le magasin. Ils me racontaient leurs histoires, leur vie et celle du pays. Je garde le souvenir de M. Thomazeau, Mamie Gadiou, Mme Richard, M. et Mme Pinaud, Papi Berjon, mes voisins, et de bien d'autres.



### ***Pourquoi avoir alors changé de boutique ?***

Pour exercer pleinement mon métier et me lancer dans la fabrication du chocolat, j'avais besoin d'un autre local, plus spacieux, mais toujours situé au centre de La Flotte. Je souhaitais pleinement m'ancrer dans ce bourg qui m'avait touché au cœur.

Par un heureux hasard, en 1991, j'apprends que l'emplacement de l'ancienne charcuterie, sise au 1, rue du Marché, était à vendre. Les anciens Flottais se souviennent sans doute de la charcuterie qui n'occupait alors que la partie avant de l'actuelle Chocolatière.

Et début 2010, c'est la boutique de vente de sel (à l'arrière de l'actuelle Chocolatière) que j'ai pu aussi racheter, pour constituer ce qu'est La Chocolatière d'aujourd'hui.

Février 2010 : Xynthia s'est invitée à La Flotte, laissant les sols et les équipements des boutiques de la rue du Marché inondés. Loin de faiblir, j'ai alors décidé de donner un nouvel élan à mon activité et après une formation d'artisan-chocolatier, je me suis lancée dans la fabrication d'une partie de mes produits.

### ***Parlez-nous un peu de votre activité, de ce qui fait la qualité de vos produits et la fidélité de vos clients.***

Pour assurer une qualité optimale des produits, je commence par choisir de très bonnes matières premières : principalement Cluizel et Valrhona. Et chez moi, autant que possible, pas de soja, ni de conservateurs, ni gluten. Je travaille également avec du 99% de cacao.

En plus des produits que je fabrique moi-même (tablettes, bloc de chocolat, nougatine, sucette, guimauve, etc...), j'essaie d'innover régulièrement en concevant de nouveaux produits, de nouvelles recettes de chocolat.

D'autre part, j'ai élargi la gamme de mes produits et je propose par exemple des cailloux, des pommes de terre, des œufs de mouettes, les pavés de La Flotte, ... non, ce n'est pas une plaisanterie, simplement un clin d'œil à l'environnement de notre île, mais aussi le dernier sorti : le Caramel qui ne colle pas aux dents, pour les petits et les grands.

Ici, tous les gourmands trouvent le goût de chocolat qui leur convient. J'aime transmettre, faire goûter et personnaliser les différents chocolats. Et nombreux sont les adultes qui, plusieurs années après, ne manquent pas de revenir me voir. Les clients qui venaient avec leurs parents, viennent maintenant avec leurs enfants. Il y a même les accros qui débarquent avec leur glacière pour ramener le chocolat de leur enfance. Le client est fidèle et grandit avec le souvenir du palais.

### ***Puisque vous dites aimer transmettre, quelle place occupe, votre fille, Cécile dans cette activité ?***

Passionnée comme moi par le chocolat, ma fille Cécile, qui a suivi des formations spécialisées dans cette branche, m'accompagne déjà dans la fabrication et la vente des produits. L'expérience qu'elle acquiert ici lui facilitera la reprise, à terme, de la boutique.

### ***« La Chocolatière » est ouverte toute l'année, mais n'y-a-t-il pas une saison particulière ?***

Il est vrai que la saison touristique commence à Pâques pour se terminer à la Toussaint. Mais, l'hiver, j'estime que je dois offrir le même service aux habitants permanents.

Durant la saison estivale, les clients sont nombreux tous les jours, l'hiver est tout autre. Si les jours ouvrés de la semaine sont plus calmes, les week-end sont bien remplis. En effet, l'accès au pont est moins cher, aussi les habitants de la région viennent fréquemment passer un samedi ou un dimanche sur l'île ou un week-end complet.

De plus, les clients qui ont goûté mes produits, n'hésitent pas à passer des commandes. Je livre dans toute la France.

#### ***Entre la fabrication et la vente, la chocolatière a-elle du temps pour elle ?***

Il est important de prendre du temps pour soi. Je pratique le Tango argentin qui permet de se relaxer et de s'évader.

Mais, il est bon aussi de participer à la vie du village. Je ne me vois pas travailler six mois pour partir six mois. Je ne suis pas seule à rester ouvert toute l'année dans le centre bourg. Nous trouvons le boulanger, le fromager, l'épicerie de Carrefour, les marchands de journaux, le boucher, le vin, l'esthéticienne, le pharmacien, des vêtements, etc... qui font du centre bourg un véritable lieu de vie.

#### ***Gageons que la Chocolatière\* n'est pas près de priver les Flottais et habitués de La Flotte de ce plaisir intense que procure un bon chocolat !***

\*La Chocolatière, 1, rue du Marché à La Flotte. Consulter : [chocolat-re.com](http://chocolat-re.com)  
[lachocolatiere17@orange.fr](mailto:lachocolatiere17@orange.fr)



## ***Une recette de chocolat au riz soufflé***



#### **Ingrédients :**

- 110 gr praliné
- 90gr crème de noisette
- 25gr beurre de cacao
- 5gr couverture lait
- 60gr riz soufflé (souffletine)
- enrobage : 300gr couverture de chocolat/pistoles

#### **Réalisation :**

Mettre votre chocolat au bain-marie et maintenir votre chocolat à température.

Travailler le praliné au bain-marie afin de ramollir votre praliné. Rajouter la crème de noisette et mélanger toujours au bain-marie.

Rajouter votre beurre de cacao que vous aurez fait fondre au préalable.

Incorporer votre chocolat fondu.

Sorter votre préparation et mélanger doucement le riz soufflé.

#### ***Tempérer la masse à 30 °/31°***

Couler votre préparation dans un cadre ou moule carré, épaisseur environ 1cm.

Laisser prendre votre préparation 24h, ensuite couper votre préparation, soit en barre ou petit bonbon de chocolat.

Mettre votre chocolat au bain-marie et maintenir à température: noir 31°, lait 30°, blanc 28°

Enrober vos petits bonbons de chocolat soit en noir/lait ou blanc

Laisser refondre sur un papier cristal blanc environ 12h

**Déguster.**

# Le Judo Sport Rétais : TOUJOURS DYNAMIQUE



Les Poussins et Benjamins avec leur professeur Guillaume Boulet

Le jeudi 25 avril dernier, une rencontre peu commune s'est jouée sur le tatami de Bel Air. En effet, à l'initiative de Guillaume Boulet, dynamique professeur du Judo-Sport, les parents étaient invités « à monter » sur le tatami pour rejoindre les jeunes judokas.

Ce fut un moment joyeux et de grande convivialité. Tous « les combattants » se retrouvèrent ensuite autour d'une collation.

Le dimanche 29 mars, le Judo Sport Rétais, organisait son traditionnel tournoi, en individuel. Certes nos jeunes judokas se sont bien défendus, mais cette année, ils ont laissé la 1<sup>ère</sup> place à Charron, en prenant la seconde.

Le groupe des poussins et des benjamins a participé activement au tournoi départemental Guy Thomas à Rochefort.

**Paul Beyssac** termina second du championnat départemental. Cette place au podium lui a permis de participer au tournoi régional de Roulet en Charente. C'est un très beau début pour ce tout jeune judoka, avec seulement deux années de pratique.

Le Judo Sport Rétais a un regard tourné vers Orléans. En effet, cette année **Hélène Beyssac Poulin** a rejoint le « pôle France », l'élite du judo, au club de l'U.S. Orléans. Pour sa participation au championnat de France junior à Lyon, elle a obtenu une médaille de bronze en montant sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium. Bravo championne !

Après Ingrid Fricot l'année dernière, c'est au tour d'**Aurore Blanc** d'être honorée par les instances sportives : récompensée par le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) pour son investissement dans le club lors du trophée « A Elles de Jouer ». Félicitations Aurore ! Bravo à tous les judokas qui font briller les couleurs du club !



Hélène Beyssac (à droite)



Paul Beyssac sur la 2<sup>ème</sup> marche (à gauche)



Les 20 ans : les élus de l'île de Ré parmi les stagiaires Viet Vo dao

## Viet Vo Dao : 20 ANS SUR L'ÎLE DE RÉ

Cette année, tous les clubs de l'île, à l'initiative de leur infatigable professeur, Jean-François Douay, ont fêté leur 20<sup>ème</sup> anniversaire. Au cours du dernier week-end de Mai, ce sont près de deux cents sportifs, venus des quatre coins du pays, qui se sont retrouvés au gymnase de Saint Martin. Les clubs rétais ont été honorés par la présence de leur maître fondateur, Nguyen Dan Viet, qui, avec ses experts ont animé des séances d'entraînement durant deux jours.

La présence de nombreux élus de l'île, des responsables sportifs du département et de la région a été un soutien pour tous les dirigeants des clubs rétais.

Les sportifs rétais nous ont habitué à leurs bons résultats.

1) Nina Delagrangre championne de France technique et combat pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive

2) 7 places sur le podium pour les enfants lors de la coupe de France enfants, technique et combat.

Mais, le Viet Vo Dao, art martial vietnamien, n'a pas que la compétition pour finalité, c'est également un mode de vie : une connaissance de soi et des autres,

une recherche d'harmonie et d'équilibre, qui mettent en avant des valeurs d'humanité et de fraternité.

Un moment fort de l'année est « La fête du Têt », le nouvel an vietnamien au cours du mois de janvier. C'est l'occasion pour tous de se retrouver au cours de cérémonie de danse et de combat.

Cymbales, gongs et tambours perdurent la tradition de la danse à la licorne (dragon) : Le combat symbolique et imaginaire « des paysans », une fois de plus qui va voir ressortir « la bête » vainqueur et impitoyable.

Les élèves ont montré un éventail riche et large des techniques traditionnelles de l'école d'arts martiaux : Travail des enfants et des féminines, techniques à mains nues, exercices respiratoires et travail d'énergie, démonstration de casse, d'armes (bâton, épée, sabre, fléau)

Cette fête a été aussi culturelle avec la participation de « Vietnam 17 » qui a animé un cours de cuisine suivi du traditionnel repas du Têt.



Les enfants lors de la coupe de France, avec leurs professeurs



Un moment de convivialité

# Ultimate - Frisbee : **LES RÉ FLYING OYSTERS (RFO)**



L'équipe des moins de 13 ans championne de France.



Marius Depieris lors de la finale du Championnat de France des moins de 20 ans.

Les équipes du Ré Flying Oysters continuent leur belle série de victoires. L'Equipe première a rejoint l'élite nationale de ce sport. En effet, elle termine à la première place du championnat de France de National 2. Le 31 mai 2015, elle a gagné la finale à Fontenay-le-Comte.

Les RFO font donc partie du « top 12 » français (sur 90 clubs).

Quant au Championnat de « Beach » (compétition de plage), grande spécialité des RFO (champion de France 2014), le titre tant convoité sera défendu fin juin à Royan.

Tous ces bons résultats sont dus à la formation dispensée depuis 13 ans auprès de nombreux jeunes flottais qui constituent maintenant le noyau central du club. Les séances d'initiation, lors des TAP (Temps d'Activité Péri-éducatif), permettront à des plus jeunes de découvrir ce sport mixte, en auto-arbitrage basé sur le fair-play.

Les équipes des jeunes suivent les pas de leurs aînés : **Les moins de 20 ans sont vice-champions de France.**

Cette réussite du club se prolonge également par la sélection de 6 jeunes dans les équipes de France pour participer aux prochains **championnats d'Europe 2015**, à Francfort et à Copenhague :

**Pour les moins de 17 ans, sélection de :**  
Marius Depieris.

**Pour les moins de 20 ans, sélection de :**  
Loïc Delval, Antoine Liron, Tony Dimnet, Victor Poitte Sokolsky.

**Pour l'équipe Adulte mixte, sélection de :**  
Sacha Poitte Sokolsky.

La rédaction du Bulletin Municipal adresse ses plus vives félicitations à tous ces jeunes sportifs, à leur dirigeant et aux bénévoles assurant la logistique.

## Le retour **D'OPHIDIE CIRCUS** pour l'été

« OPHIDIE Circus » est bien connu des enfants des écoles de La Flotte. C'est ce cirque, avec sa directrice, Marie La Bohème, qui a accompagné les enseignants de l'École Publique pour le projet d'année scolaire 2013/2014 (voir le Bulletin du printemps/Été 2014).

OPHIDIE s'installe de nouveau à Bel Air pour la saison estivale.

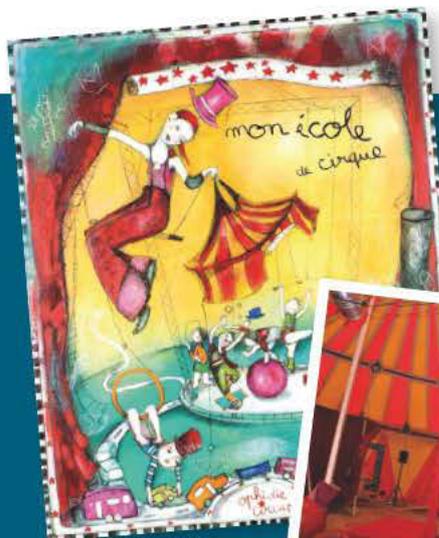
L'école de cirque sera en activité pour toutes les vacances. Ceci permettra aux enfants de venir pratiquer le cirque.

Le Grand Trapèze Ballant sera installé pour les ados et adultes en quête de sensations...

**Qui peut venir ?** Tous les enfants de 4 à 17 ans.

Les adultes de 18 à 112 ans.

**Les Disciplines :** Éveil Corporel, Sol (acrobaties), Aérien (trapèze, tissus), Équilibre (Boule d'équilibre, Fil Autonome, Rouleau Américain), Jonglerie, Monocycle, Clown.



**CONTACT :** - directement sur place à l'Espace Bel Air,  
- **par téléphone :** Marie La Bohème : 06 76 80 17 98  
ou Mouche : 06 07 03 92 37  
- **par courrier :** OPHIDIE Circus, Clos Bel Air,  
route de La Noue. 17630 La Flotte  
- [www.ophidie.com](http://www.ophidie.com)



Les parents du Conseil lors de la dernière Assemblée Générale

## «Ré Espace Jeunes» retrouve la sérénité

Déjà trois ans que « *La Farandole* » et « *La Maison des Jeunes* » se sont réorganisées. Cette dernière, devenue « **Ré Espace Jeunes** », a connu une mer agitée, mais les éléments deviennent plus calme, aussi la navigation plus sereine.

La nouvelle répartition des effectifs, les plus jeunes à « *La Farandole* » et les plus de 10 ans à « *Ré Espaces Jeunes* », a demandé à chacun de trouver de nouveaux repères, de nouvelles références, tant du côté des jeunes et de leurs parents que du côté des encadrants.

Les parents ont pris conscience de l'importance de cette structure pour leurs enfants et se sont engagés pour les accompagner et soutenir les animateurs. Au cours de l'Assemblée Générale, les parents présents étaient d'accord pour dire que cet accueil spécifique favorisait l'épanouissement et l'autonomie des adolescents.

Aussi, ils n'ont pas hésité à s'investir dans le nouveau conseil d'administration, composé de : Sylvie Savinien (Présidente), Virginie Valadas (Secrétaire), Blandine Hulin (Trésorière), Christophe Brin, Jeanne Lacassagne et Christian Orillard.

Avec le recrutement récent de Lisa Cuau, « *Ré-Espace-Jeunes* » fonctionne, aujourd'hui, avec une équipe de trois salariés : Étienne Foucaud, le directeur, Valentin Caillaud et Lisa.

Elle accompagne les jeunes dans diverses activités comme l'aide aux devoirs durant l'année scolaire, mais aussi des ateliers bricolage et décoration, de cuisine, de création de bijoux, d'activités sportives et bien d'autres.

Les animateurs soutiennent et conseillent les jeunes dans la prise en charge et la réalisation de projets comme un séjour en roulotte durant les vacances estivales, un voyage à Londres à la Toussaint, etc...

Les jeunes apprennent à monter un projet, à rechercher le financement et à le présenter au Conseil d'administration, avec le soutien de leurs animateurs.

Fort de ce nouveau dynamisme, « *Ré-Espace-Jeunes* » accueille un plus grand nombre de jeunes avec un noyau central dynamique de plus d'une dizaine qui souhaite s'étoffer pour cette nouvelle aventure.



Les Jeunes du projet de voyage à Londres avec Étienne Foucaud

## L'HARMONIE MUNICIPALE : BIENTÔT 70 ANS



La philharmonie sous la direction de Vincent Dassonville

Nous avons rencontré Bernard Perrain, directeur de l'Harmonie municipale, à la salle de musique de l'Espace Bel Air lors d'une répétition de la « *Philharmonie de l'île de Ré* ».

Avant de nous parler de ce nouvel ensemble, il nous informe que l'Harmonie Municipale de La Flotte va fêter ses 70 ans en 2016. En effet, elle est issue de la réunion, en 1946, de la fanfare et de l'harmonie de l'époque. Des surprises se préparent, encore six mois d'attente !

Bernard Perrain nous explique que, le samedi en fin d'après-midi, la « *Philharmonie de l'île de Ré* » est en répétition dans les locaux de Bel Air. Cet ensemble réunit les Harmonies municipales de La Couarde, de La Flotte et des musiciens de toute l'île souhaitant jouer en formation.

Cette réunion permet aux musiciens amateurs de constituer un groupe conséquent pour, ainsi, appréhender et jouer sur un registre musical plus important, sous la direction de Vincent Dassonville, professeur diplômé. Cette nouvelle association est présidée par Véronique Héraud. Une convention avec l'École de Musique de l'île de Ré a été passée et déjà un nombre grandissant d'élèves a rejoint la nouvelle philharmonie.

Bernard Perrain tient à préciser, avec insistance, que les harmonies, les fanfares et les autres ensembles de l'île poursuivent leur existence propre, en toute autonomie. Ils perdurent avec l'esprit de continuer les animations des communes, en particulier les célébrations patriotiques et les activités estivales.

L'harmonie de La Couarde est présidée par Jacques Pelletier et celle de La Flotte par Michel Parc.

La disponibilité et la qualité acoustique de la salle de musique de notre Espace Bel Air attirent de plus en plus de groupes musicaux pour répéter dans de bonnes conditions. Des chorales, l'École de musique, un ensemble de percussions et bien d'autres en sont des habitués.



La philharmonie en répétition salle Bel Air



Présentation de la Bande Dessinée sur la biodiversité terrestre de l'île en présence des auteurs : Au premier plan : Dominique Chevillon (texte) Cécile Rousse (dessins) - Virginie Garandel (Directrice de l'école maternelle) et M. Le Maire Léon gendre.



Sortie scolaire à la réserve de Lilleau des Niges



Les enfants et l'aquarium

## A L'ÉCOLE PUBLIQUE

### Mise en place de la réforme des rythmes scolaires :

#### Bilan et changements suite à une première année de pratique.

Les deux précédents Bulletins vous ont présenté la réforme des rythmes scolaires et sa mise en œuvre à la rentrée de 2014.

**Pour l'École Élémentaire**, ce nouvel emploi du temps, entre Temps Scolaire et Temps d'Activité Péri-éducatif (TAP), a été bien adopté par les élèves. L'année s'est écoulée sans problème. Le bilan est donc positif. Les horaires, proposés cette année, seront reconduits l'année prochaine.

Les TAP ont lieu les mardis et vendredis de 15h à 16h30.

**Pour l'École Maternelle**, il a par contre été constaté qu'un temps d'une heure trente d'Activités Péri-éducatives, était trop long pour des enfants de cet âge. Les élèves avaient du mal à se repérer dans ce nouvel emploi du temps.

Un travail a donc été entrepris, entre enseignants et parents d'élèves, dans le but de trouver une nouvelle organisation. Le conseil d'école a proposé de nouveaux horaires prenant en compte le rythme de vie des enfants.

Ainsi, à l'École Maternelle, le Temps d'Activité Péri-éducatif est de quarante cinq minutes, répartis sur les quatre jours de la semaine de 15h 45 à 16h 30.

### 2015, année de l'environnement :

#### L'école, un lieu d'apprentissage et de sensibilisation

Le mois de l'environnement, organisé par la Communauté de Communes et les actions mises en place par Le Musée du Platin suite à cet événement, est pour nous l'occasion de vous présenter une partie des activités qui ont eu lieu cette année tant à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire. L'objectif est de sensibiliser et d'amener les enfants à mieux connaître leur lieu de vie et d'en devenir les acteurs.

La création d'un refuge pour oiseaux, en collaboration avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), par les CM2 en est un exemple.

Les élèves ont ainsi mis en place des mangeoires et des niochirs, leur permettant d'observer les oiseaux. Ils ont élaboré un panneau qui a été exposé lors de la semaine de la nature en mai.

Les CE1 y ont participé en fabriquant des boules nutritives.

Dominique Chevillon, scénariste, et Cécile Rousse, dessinatrice, sont venus présenter, aux élèves de CM2, leur première Bande Dessinée « Biodiversité Terrestre de l'île de Ré - le cas de La Flotte ». Cette BD a été remise à tous les élèves d'élémentaire et de maternelle.

Les CP et CE1 sont allés à la découverte, avec les écogardes, de la micro faune des sous-bois du territoire de leur commune. Il a été intéressant pour les enfants de pouvoir bénéficier des connaissances d'experts et de profiter de l'apport de matériel particulier comme les lunettes binoculaires.

Les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 ont, par ailleurs, participé à la création d'un aquarium et ont observé la faune aquatique. Ils ont ensuite remis à l'eau leurs pensionnaires.

La classe de CM1 a accueilli, quant à elle, des chenilles, les a nourries patiemment pour pouvoir assister à leurs mises en cocon puis à leurs transformations en papillons.

À l'école maternelle, les élèves ont aussi pu rencontrer à différentes reprises les animateurs de la LPO. Ceux-ci ont partagé leurs connaissances des insectes avec la Moyenne Section. Ils ont fait découvrir, à la Grande Section, les oiseaux de l'île. Une grande sortie à Lilleau des Niges a été organisée en fin d'année.

Autant d'exemples des actions auxquelles les élèves de nos écoles ont participé cette année. Il serait, en effet, difficile de vous en faire ici une liste exhaustive, elles sont tout simplement trop nombreuses.

Tous les ans, les enseignants, en collaboration avec les acteurs locaux, mettent en place un certain nombre d'activités pour que nos enfants soient mieux à même d'appréhender et de comprendre leur environnement pour en être, eux aussi, les acteurs. Nous les en remercions.

### Un premier point sur les effectifs de la prochaine rentrée

À la rentrée 2015, les élèves de l'école maternelle seront plus nombreux que cette année.

Au moment où nous préparons ce nouveau Bulletin Municipal, 68 enfants sont inscrits et d'autres peuvent encore se rajouter d'ici le mois de Septembre.

La répartition est la suivante :

- **À l'École Maternelle** : 27 élèves en Petite Section, 17 en Moyenne Section et 24 en Grande Section. Pour comparaison, l'effectif total de l'école, l'année écoulée, était de 65 élèves.

- **À l'École Élémentaire** : 25 élèves de CM2 (Cours Moyen 2<sup>ème</sup> année) quitteront l'école pour rentrer au collège. La classe de CP (Cours Préparatoire) devrait accueillir 21 à 22 élèves. À ce jour, les inscriptions ne sont pas terminées, aussi, nous pouvons raisonnablement penser que l'effectif de l'école restera stable.



Jean-Charles Point, chef cuisinier et l'équipe du restaurant scolaire.

## Le Restaurant scolaire

La restauration dans les écoles maternelle et élémentaire doit être assurée par les communes. A la Flotte, le restaurant scolaire de notre école publique se situe au sein du groupe scolaire. Les repas y sont préparés sur place.

La commune a un contrat avec **Scolarest**, qui vient d'être renouvelé en début d'année pour 3 ans. Pour cela, cette société doit respecter un cahier des charges défini par la commune.

Depuis plusieurs années déjà, l'ensemble des légumes et fruits servis sont Bio et pour ce nouveau marché, un laitage Bio par semaine a été rajouté. La viande servie est d'un élevage français et **les producteurs régionaux et locaux sont privilégiés**. Une pâtisserie maison doit être réalisée chaque semaine.

Toute la cuisine est faite sur place et toutes les 6 semaines, une Commission menu, composée d'une diététicienne, d'enseignants, de parents d'élève et de l'élue en charge des affaires scolaires, se réunit afin de valider les menus proposés par le Chef.

Le chef cuisinier Jean-Charles Point travaille à la Flotte depuis huit ans. Son équipe en cuisine compte Maria ainsi que des employées communales Virginie et Guylène mais aussi Isabelle, Brigitte, Patricia et Josiane.

Tous les jours d'école, elles mettent la table, assurent le service, la surveillance et tout le nettoyage. Le restaurant scolaire compte deux salles de restaurant, celle pour les maternelles et le jardin d'éveil avec près de 60 repas servis. Les ATSEM et le personnel du jardin d'éveil sont présents pour aider les petits à prendre leur repas. Il y a également une salle pour les élémentaires afin d'assurer les deux services nécessaires pour les 120 repas servis.

Des actions sont également menées afin de sensibiliser les enfants sur l'importance d'avoir une alimentation équilibrée, de limiter le gaspillage et de pratiquer le tri. Pour cela, une table de tri vient d'être installée et les déchets sont pesés pour inciter les enfants à en diminuer la quantité.

Régulièrement des animations, comme la semaine du goût ou dernièrement la découverte des vieux légumes mais aussi des menus à thème sont organisées pour la plus grande joie des enfants. La pause déjeuner est un moment important dans la journée d'un enfant qui doit à la fois lui permettre de se détendre, profiter de ses camarades et prendre un repas équilibré et préparé avec soin.



Les enfants à la cantine

## LA FARANDOLE



Les enfants durant une activité au gymnase de l'école.

*Comme la Maison des Jeunes - « Ré-Espace Jeunes », le Centre « La Farandole » vient de connaître trois années difficiles avec la réorganisation de ces deux structures, sous la présidence de Christelle Baraton. Cette dernière a dû quitter la commune, plus rapidement que prévu, pour rejoindre son mari, promu en région parisienne.*

*Nous avons rencontré Christelle Siret-Pelé, la nouvelle présidente de l'association. Comment s'est passée la transmission de présidence ?*

Suite au départ de Christelle Baraton, une alerte a été adressée aux parents qui ont pris conscience de l'importance de l'association dans leur vie et de l'aide que cette dernière leur apporte.

Là, je parle évidemment pour moi ! En effet, depuis plus de 10 ans, je confie mes enfants à « La Farandole » en périscolaire le matin et le soir ainsi que le mercredi dans la plus grande confiance.

Toutes les personnes qui ont travaillé et celles qui travaillent aujourd'hui au centre de loisirs de « La Farandole » sont des professionnelles, compétentes et dignes de confiance : avoir la garde de jeunes enfants est une réelle responsabilité.

Donc, suite à l'annonce de ce départ, les parents se sont mobilisés pour que « La Farandole » reste une association.

Je me suis présentée au poste de Présidente par acquis de conscience et surtout par devoir.

Sans La Farandole, comment les parents qui travaillent (souvent sur le continent) auraient-ils fait ?

Pour moi, il s'agit d'un juste retour de service !

Je profite de ces quelques lignes pour remercier tous les parents, en majorité des mamans, pour leur mobilisation ces dernières années.

Je remercie également, Céline Lacayrouse, la responsable du Centre de loisirs « La Farandole » pour son dévouement et le temps passé à mettre en place les TAP (Temps d'Activité Péri-éducatif) avec l'élue chargée des affaires scolaires. Ce fut un travail long et vraiment pas aisé...

Je remercie chacun des membres du Personnel de La Farandole pour leur implication, leur travail, leur grande gentillesse envers les enfants et les parents. Enfin, je remercie vivement la Municipalité de La Flotte pour la subvention annuelle qui est allouée à l'association, la mise à disposition des locaux, le prêt des minibus, de la salle des fêtes...

*L'équipe d'animation peut continuer son activité sereinement. Le conseil d'administration s'est étoffé. De nouveaux parents se sont engagés, particulièrement des mamans :*

*Présidente : Christelle Siret-Pelé, Secrétaire : Céline Blondeau, Secrétaire-adjointe : Karen Bourdoux, Trésorière : Valérie Fontaine, Trésorière-adjointe : Cécilia Démoncay, Membres : Nathalie Vauchez, Christelle Rivalland.*

# LA FLOTTE

## COLLECTES DES DÉCHETS 2015 ORDURES MÉNAGÈRES ET EMBALLAGES RECYCLABLES



### HAUTE SAISON

du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août

### BASSE SAISON

du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre



Sortez votre  
**BAC VERT**  
ordures  
ménagères

**LUNDI SOIR et  
JEUDI SOIR**  
à partir de 19h

**LUNDI SOIR**  
à partir de 19h



Sortez votre  
**BAC JAUNE**  
emballages  
recyclables

**MERCREDI SOIR**  
à partir de 19h

**MARDI SOIR**  
les semaines paires  
à partir de 19h

LES COLLECTES SONT ASSURÉES  
SEMAINES PAIRES ET IMPAIRES

LES MARDIS SEMAINES PAIRES

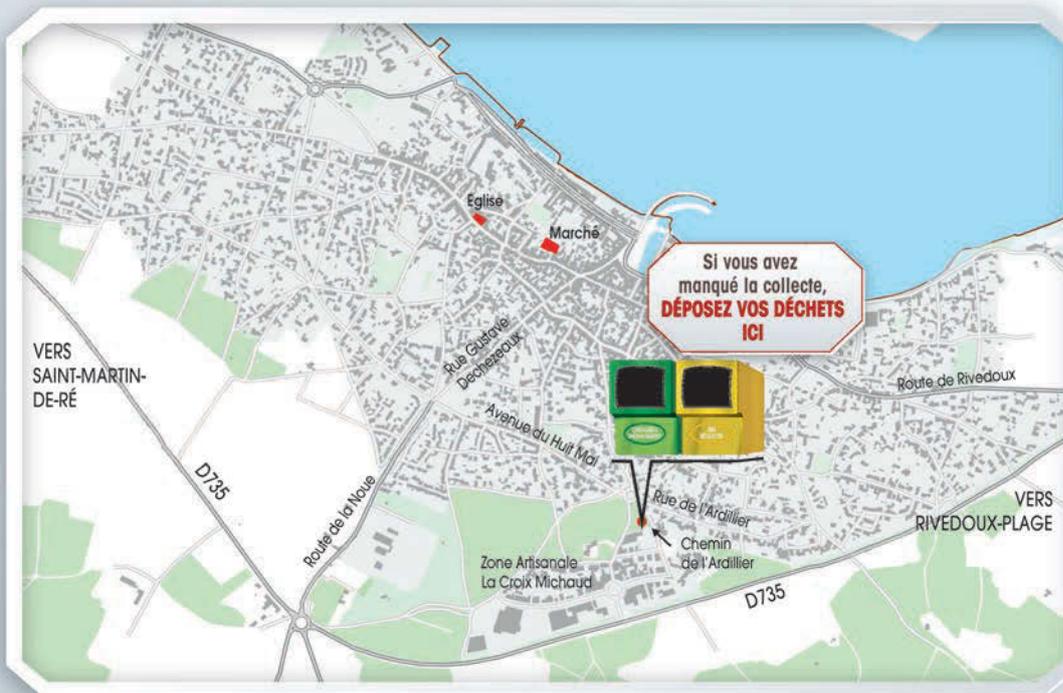
1<sup>er</sup> septembre • 15 septembre • 29 septembre  
13 octobre • 27 octobre • 10 novembre  
24 novembre • 8 décembre • 22 décembre

Les collectes sont assurées les jours fériés

Pour toute information complémentaire, contactez le service Gestion des Déchets  
05 46 29 01 21 - infodechet@cc-iledere.fr



## PENSEZ AUSSI AUX CONTENEURS ENTERRÉS POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES ET LES EMBALLAGES RECYCLABLES 7 JOURS/7 ET 24H/24



### LÉGENDE



Conteneur  
d'**ORDURES  
MÉNAGÈRES**



Conteneur  
d'**EMBALLAGES  
RECYCLABLES**



Des conteneurs pour les ordures ménagères et les emballages recyclables sont accessibles en permanence devant les déchèteries d'Ars-en-Ré, Loix, Les Portes-en-Ré et Sainte-Marie-de-Ré.





Au premier plan : Jean-Marie Chauvet, Co-président, Christelle Baraton directrice et M. le Maire Léon Gendre



L'entrée du Musée rénovée



Mélanie Chausserais, nouvelle responsable

## LE MUSÉE DU PLATIN

**Au cours de ce premier semestre, le Musée du Platin s'est associé, à plusieurs reprises à la Communauté de Communes de l'île de Ré pour des activités thématiques.**

En janvier, Le Musée a proposé aux élèves de CP de l'école élémentaire publique de La Flotte une découverte de l'architecture et de l'habitat rétais. Cette action s'est déroulée à deux voix avec Hélène GAUDIN, Médiatrice du Service de l'Architecture et du Patrimoine à la CdC. Cette première action auprès des écoles du territoire se poursuivra tout au long de l'année.

En Avril, dans le cadre du « Mois de l'Architecture », coordonné par la CdC, le musée a animé à l'Abbaye des ateliers jeune public, des démonstrations de savoir-faire médiévaux, des visites thématiques, des découvertes artistiques et des étonnants jeux en bois... Plus de 600 personnes ont apprécié les animations présentes sur le site.

**Le mercredi 29 avril**, Le Musée du Platin recevait Monsieur Le Maire et des membres du Conseil, les Responsables du Musée de Clerjotte, de la Maison du Sel, de l'Ancre Maritaise, de la Maison de la Nature, l'Office du Tourisme, La Farandole, et bien d'autres. Ils sont venus de toute l'île pour **remercier et honorer Christelle Baraton**. Il y a cinq ans, Christelle Baraton entrait à la Maison du Platin. Son mari et son fils l'ont suivie à La Flotte. Cette année, c'est Christelle qui rejoint son mari en région parisienne, lieu de sa nouvelle affectation.

Jacques Péchereau, le président qui avait procédé à son recrutement, exprime ses remerciements pour son investissement dans son poste de travail avec toute sa compétence et son dynamisme. Elle a contribué au développement du

Musée et à son rayonnement sur toute l'île de Ré par les animations réalisées sur le site de l'Abbaye et son investissement pour des actions du Temps d'Activité Péri-éducatif (TAP) dans de nombreuses écoles de l'île.

Jean-Marie Chauvet, actuel co-président, la remercie pour le développement de La Maison du Platin dans le territoire insulaire, renforçant ainsi les objectifs de l'action de l'association Flottille en Pertuis. Les liens entre la vie maritime (la flottille des bateaux traditionnels du port) et la vie terrienne (le Musée du Platin) sont confortés. Mais il précise que ce développement dynamique ne peut se faire sans la contribution des collectivités territoriales.

Monsieur Le Maire remercie Christelle pour son implication dans la vie du village. C'est avec regret qu'il voit partir la responsable du Musée du Platin, mais également la Présidente de La Farandole, association dont la place est importante dans la vie péri-scolaire de La Flotte.

Avant le verre de l'amitié, de nombreux cadeaux ont été offerts à Christelle, manifestant ainsi toute la sympathie et l'amitié de tous ceux qui ont travaillé avec elle. Christelle a dû mal à cacher son émotion en recevant le tableau du port de La Flotte peint spécialement pour elle par le peintre flottais Patrick Plattier.

Christelle Baraton avait déjà programmé et organisé toutes les activités de l'année. C'est **Mélanie Chausserais**, médiatrice culturelle auprès de Christelle depuis plusieurs années, qui va être chargée de les mettre en oeuvre auprès des visiteurs et des enfants des écoles : l'Abbaye des Châteliers et ses mystères, l'ostréiculture, les visites du bourg, du port, et de nombreuses animations thématiques dans un environnement en cours de rénovation.

## BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS



**Au cours de cette année scolaire, tout en poursuivant l'accueil des enfants de l'école Sainte Catherine, la Bibliothèque a participé activement aux Temps d'Activités Péri-éducatif (TAP) des classes élémentaires de l'École Publique.**

Chaque mardi après-midi, une classe élémentaire était reçue à la Bibliothèque pour une initiation à la recherche de livres et à la lecture.

Par contre, la mise en place des cours le mercredi matin ne permet plus aux enfants de venir à la bibliothèque, ce jour là, comme ils en avaient l'habitude, pour emprunter des livres.

Certes, celle-ci est ouverte le samedi matin, mais il n'est pas facile de changer les pratiques. Une action auprès des parents sera nécessaire pour retrouver les jeunes lecteurs.

**Durant la saison estivale, à partir de la 2<sup>ème</sup> semaine de juillet, la Bibliothèque sera ouverte : Tous les jours de 10h à 12H (sauf le dimanche) et le mardi soir de 17h à 19h.**



---

# CÉRÉMONIE DES VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL

---



M. le Maire, Mme la Préfète et Mme Gendre



Louis-Charles David, Stéphane Derosario et Lionel Godot

Cette année, si la cérémonie des voeux du Conseil Municipal était empreinte d'une vive émotion pour ceux qui allaient recevoir une distinction, une surprise fut grande, pour beaucoup, par l'arrivée de Madame La Préfète, Béatrice Abovillier, accompagnée de son directeur de cabinet. C'est la première fois que le représentant de l'État dans le département participait à cette cérémonie traditionnelle de notre commune. Après les discours des voeux de Roger Zélie, premier adjoint et de M. Le Maire, Léon Gendre, ce fut un moment particulier avec la remise des médailles du travail à trois agents des services municipaux. Madame La Préfète remit cette distinction à trois récipiendaires :

**Louis-Charles DAVID**, Responsable Technique des ateliers municipaux, reçut la médaille de vermeil pour ses trente années d'activités. Menuisier-Ébéniste de

métier, Charly a réalisé la grande table de la salle du conseil, les portes monumentales de l'église, entre autres.

**Stéphane DEROSARIO**, Adjoint Technique aux espaces verts, reçut la médaille d'argent pour ses vingt d'années d'activités. Nous lui devons le fleurissement de la commune.

**Lionel GODOT**, Agent de maîtrise, adjoint de M. David, reçu la médaille d'argent pour ses vingt d'années d'activités. Par son métier de Tailleur de pierre, nous lui devons la stèle du buste de Gustave Dechezeaux au square Mérintot, la réfection de quelques tombes particulièrement remarquables au cimetière communal.

---

## Mme Jacqueline DERVIEUX, décorée de la Légion d'honneur par Mme Béatrice ABOLLIVIER, Préfet de la Charente Maritime

---



C'est par décret du Président de la République en date du 23 avril 2015 que Madame Jacqueline DERVIEUX a été élevée au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur au titre du ministère de la Défense Nationale.

Engagée dès 1941, à 18 ans, dans le mouvement de Résistance « Eleuthère » commandé par son père Maxime DERVIEUX, alias Commandant THOMAS, à Palluau et Fougeré en Vendée, Jacqueline DERVIEUX a effectué de nombreuses actions de renseignements et de sabotages pour le compte des alliés.

Elle est titulaire de la croix de combattant volontaire, de la croix de guerre 1939-

1945, avec citation et du diplôme des combattants de moins de 20 ans. Incorporée dans le 93<sup>ème</sup> régiment d'infanterie en 1943, elle a été démobilisée en 1946.

Retraîtée de l'administration préfectorale depuis 1984, Madame Jacqueline DERVIEUX coule des jours heureux de retraite à La Flotte, commune d'origine de la famille DERVIEUX depuis des siècles et elle anime le club « Amitiés Loisirs » et participe aux activités du CCAS.

Le Conseil Municipal présente à Madame Jacqueline DERVIEUX ses félicitations pour cette haute distinction qui honore aussi notre commune.

# DEUX PAVILLONS BLEUS POUR 2015



Cette année, la commune se voit décerner deux « pavillons bleus » de l'Europe. Cette distinction pour le port et pour la plage de l'Arnéraud récompense tous ceux qui œuvrent pour un environnement de qualité dans la commune, en particulier celle des eaux.

Créé par l'Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe en 1985, le Pavillon Bleu valorise chaque année les communes et les ports de plaisance, qui mènent de façon permanente une politique de recherche et d'application durable en faveur d'un environnement de qualité.

Cet écolabel permet de sensibiliser et de motiver les collectivités locales ou les gestionnaires de port de plaisance afin qu'ils prennent en compte le critère «environnement» dans leur politique de développement économique et touristique, en complément et en renforcement des directives nationales et/ou européennes obligatoires.

Garant d'une bonne qualité environnementale, le Pavillon Bleu hissé sur une commune ou un port de plaisance, véhicule une image positive et dynamique auprès des résidents comme des visiteurs.

Ce Pavillon Bleu est devenu une référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable.

Roger ZELIE, premier adjoint, chargé du port et des affaires maritimes, s'est déplacé à Saint-Nazaire en Loire Atlantique pour recevoir ces distinctions au nom de la commune.

## Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (A.V.A.P.)

## Réunion publique

Dans le Bulletin Automne/Hiver – 2012, il vous a été présenté un dossier concernant l'urbanisme de la commune et son aménagement. Depuis, les études se sont poursuivies. Le P.L.U. et l'A.V.A.P. ont été développés et consolidés.

Le **Plan Local d'Urbanisme ou P.L.U.** a été institué par la Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (loi SRU) du 13 décembre 2000. Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS). C'est le document d'urbanisme le plus important.

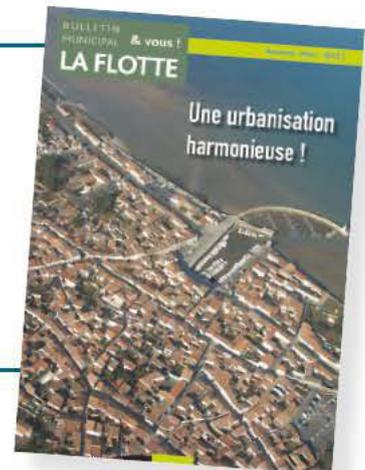
Son but est de rechercher un équilibre entre le développement urbain et la préservation des espaces naturels dans une perspective de développement durable et de tenir compte des nouvelles préoccupations : renouvellement urbain, habitat et mixité sociale, diversité des fonctions urbaines, transports et déplacements.

L'**A.V.A.P. ou Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine** a

été instituée par la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 en remplacement des Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP).

Une A.V.A.P. a pour objet de « promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces ». Ainsi, elle est un outil destiné à améliorer le cadre de vie, à protéger et à mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager dans le respect du développement durable.

En raison de l'importance de ces plans d'aménagement qui s'imposeront à nous tous, la municipalité se doit, conformément à la procédure d'élaboration, de les présenter à tous au cours d'une réunion.



**Une réunion publique de présentation et d'explication se tiendra :  
le lundi 20 juillet 2015 à 18h 00 à la grande salle de la Base Nautique.**



LA FLOTTE EN RÉ  
DIMANCHE 16 AOÛT 2015 – 22H 30

# De La Terre aux étoiles

VOYAGE PYROMUSICAL CRÉÉ PAR JACQUES COUTURIER ORGANISATION

L'homme a toujours été fasciné par l'univers et il s'est mis à en rêver.  
Voler comme l'oiseau, atteindre l'inaccessible étoile...

Ce rêve que l'homme a de tout temps voulu exaucer : Leonard de Vinci, Jules Verne en sont les précurseurs. Youri Gagarine, Neil Armstrong, la preuve vivante que l'homme a su transcender les lois physiques. Ces hardis explorateurs, avides d'agrandir le cercle des connaissances humaines, se sont audacieusement lancés à travers l'espace et ont joué leur vie dans la plus étrange tentative moderne.

Ce spectacle intitulé « De la Terre aux étoiles » créé par Joseph et David Couturier est un hommage à ces visionnaires du début du siècle, une immersion dans l'univers du temps du Big Bang, à la naissance de l'humanité, en passant par la conquête du ciel et de l'espace.

«Rien ne s'est fait de grand qui ne soit une espérance exagérée...» disait Jules Verne. Et si l'histoire lui avait donné raison ?

A présent qu'allons nous encore découvrir ? L'imagination a-t-elle été rattrapée par la réalité ?  
Laissez-nous vous conter l'histoire de l'univers.



*Rêver un impossible rêve, Suivre l'étoile,  
Inaccessible étoile [J.Brel]*

